

## Document technique pour les analyses spécifiques par sport (DTASS)

### Résumé des principaux changements du DTASS 9.0 au DTASS 10.0

- a) Le DTASS v10.0 contient une nouvelle annexe 4 qui définit les niveaux minimaux d'analyse (NMA) pour les sports et disciplines des Fédérations Internationales (FI) et autres organisations sportives extérieures au Mouvement olympique/paralympique, mais signataires du Code mondial antidopage. Les NMA de ces sports et disciplines sont alignés sur ceux des autres sports et disciplines du DTASS ayant des exigences physiologiques similaires. Ces sports et disciplines sont décrits ci-dessous.

Sport	Discipline	ERAs%	GH%	GHRFs%
Football australien	Football australien	10	10	10
Lawn Bowls (Boulingrin)	Lawn Bowls (Boulingrin)	0	0	0
Boxe	Boxe	15	10	10
Cheerleading	Cheerleading	5	5	5
Ballon chasseur	Ballon chasseur	5	5	5
Sports électroniques	Sports électroniques	0	0	0
Corde à sauter	Toutes	10	5	5
Karaté	Shinkyokushin (WKO)	10	10	10
Soulèvement d'haltère kettlebell	Soulèvement d'haltère kettlebell	10	30	30
Kudo	Kudo	10	10	10
Kourach	Toutes	10	10	10
Arts martiaux mixtes	Arts martiaux mixtes (IMMAF)	15	10	10
Pole (Sports sur barre verticale)	Pole (Sports sur barre verticale)	10	10	10
Descente en eau vive	Descente en eau vive	5	10	10
Ligue de rugby	Ligue de rugby	10	10	10
Baby-foot`	Baby-foot	0	0	0
Taekwondo	(ITF Autriche)	10	10	10
Taekwondo	(ITF Suisse)	10	10	10
Triathlon	Ironman	60	10	10

- b) De plus, des modifications ont été apportées aux limites maximales de l'Aïkido, qui ont été mises à jour à l'annexe 1 du DTASS v10.0, comme indiqué ci-dessous. Les limites maximales ont été réduites de 5 % à 0 %, afin de refléter le caractère exhibitionniste de ce sport.

Sport	Discipline	ERAs%	GH%	GHRFs%
Aïkido	Aïkido	0	0	0

- c) L'application des NMA pour l'hormone de croissance (GH) reste facultative pour les organisations antidopage (OAD), et un texte a été ajouté pour soutenir la mise en œuvre du module endocrinien du Passeport biologique de l'athlète (PBA) pour les sportifs. Tous les échantillons analysés dans le cadre du module endocrinien du PBA seront comptabilisés pour les NMA pour l'hormone de croissance du sport ou de la discipline concernée.
- d) Le DTASS v10.0 inclut quelques modifications mineures dans son texte pour plus de clarté.

- e) Enfin, pour rappel, la majorité des modifications apportées à la version 9.0 du DTASS, approuvées en 2023, sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024, des modifications ont été apportées aux niveaux minimums d'analyse (NMA) pour les agonistes du récepteur de l'érythropoïétine (ERAs) dans quatre sports/disciplines, comme indiqué ci-dessous. L'augmentation des ERAs de 15 % à 30 % entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Le report de l'entrée en vigueur de ces modifications visait à donner aux OAD suffisamment de temps pour planifier et intégrer ces changements dans leurs plans de répartition des contrôles de 2025. Suite à ces modifications, les OAD sont désormais tenues de mettre en œuvre le module hématologique du PBA pour les sportifs inclus dans un plans de répartition des contrôles dans ces quatre sports/disciplines.

<b>Sport</b>	<b>Discipline</b>	<b>ERA%</b>	<b>GH%</b>	<b>GHRF%</b>
<b>Athlétisme</b>	<b>Épreuves combinées</b>	30	15	15
<b>Canoë-kayak</b>	<b>Course en océan</b>	30	5	5
<b>Course d'orientation</b>	<b>Toutes</b>	30	5	5
<b>Para-athlétisme</b>	<b>Course demi-fond 800 m – 1500 m, toutes les catégories</b>	30	10	10